

Postulat Claire Attinger Doepper et consorts – Un label Vaudois : une valeur ajoutée à la production agricole de notre canton

Texte déposé

Cette dernière décennie a vu la question de l'alimentation et des modes de production au cœur des préoccupations des consommatrices et des consommateurs. Pour justifier cette attention, je citerai les nombreux scandales liés à la nourriture (de la vache folle aux lasagnes à la viande de cheval). Les consommateurs se sont, dès lors, montrés de plus en plus intéressés à connaître le lieu et le mode de production des composants de leur alimentation pour des raisons liées à la santé, à un souci écologique et/ou éthique et de transparence. Aujourd'hui, ils se rapprochent de plus en plus des producteurs locaux, des spécialités locales et des produits dits du terroir, le lien avec le producteur et le produit de proximité permettant de répondre en partie à leurs préoccupations.

Un label régional vaudois permettrait à la fois de répondre à la demande grandissante des consommateurs et de leur faciliter la tâche, de valoriser la politique agricole vaudoise et les producteurs locaux, tout en soutenant et promouvant la création de filières locales de transformation et d'approvisionnement. En outre, des retombées positives en termes d'image et de tourisme gastronomique pourraient également être perçues. En effet, si la qualité de certaines exploitations a été dénoncée récemment, l'assurance d'une qualité de produits légitimée par un label bénéficierait à chaque acteur de la chaîne alimentaire.

L'espace agricole du canton de Vaud est important et sa production sous certaines conditions gagnerait à être mieux valorisée et à se rapprocher des consommatrices et des consommateurs. Pour cela, les agricultrices et les agriculteurs pourraient être accompagnés par une formation renforcée sur ces aspects ce qui leur permettrait plus facilement de répondre à ces nouveaux besoins.

Revenir à un approvisionnement local, c'est aussi :

- Réintroduire les saisons dans ses menus.
- Réintroduire le terroir dans l'alimentation.
- Rechercher la fraîcheur dans l'assiette.
- Faire travailler les producteurs locaux.
- Réduire les gaz à effets de serre.

La proximité, la traçabilité et l'équité qui assurent des conditions de travail justes dans le respect des conventions collectives doivent être garanties aux consommateurs. La fraîcheur, la diversité, le goût des produits, le respect de l'environnement et de la santé des producteurs et consommateurs, ainsi que le refus des plantes et animaux génétiquement modifiés démarqueraient avantageusement les agriculteurs qui répondent à ces objectifs dans la promotion de leurs produits.

Créer une marque de garantie, c'est aussi identifier les produits de qualité issus de l'agriculture de notre canton. Elle peut concerner tous les produits agricoles à chaque étape de leur transformation — du champ à l'assiette, depuis l'entreprise de production, de transformation et de distribution. Genève a su en faire un outil promotionnel par son label GRTA (Genève Région Terre Avenir). En effet, la progression de sa notoriété est passée de 38 % en 2008 à 66 % en 2011, puis à 79 % en 2015 (DemoSCOPE).

La création du label « VAUD + » (ou autre dénomination) passerait par la définition d'un cahier des charges, la mise en place d'un processus de certification avec un organisme de contrôle indépendant et l'identification de la stratégie de promotion. Le Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI), avec le soutien de l'Unité développement durable, pourrait piloter cette démarche. Le cahier des charges de ce label devrait être élaboré avec les acteurs-clés des groupements d'intérêt des milieux agricoles — par exemple, Prometerre, Développement de l'agriculture et de l'espace rural (AGRIDEA)

et les groupements de défense des consommateurs. Un partenariat avec les milieux gastronomiques pour sa promotion semblerait judicieux.

La prolifération des labels tend à les rendre moins lisibles, voire inaccessibles et à les lisser tous à un même niveau sans différenciation des spécificités intrinsèques et souvent importantes des cahiers des charges. La plus-value d'un label cantonal sérieux, impartial et réellement porté par l'Etat simplifierait la compréhension des consommateurs et accompagnerait leurs achats.

Sur le net, le secteur Promotion de notre Canton a « pour objectif de soutenir les démarches marketing des interprofessions, des groupements de producteurs, de marques de produits, dont les objectifs essentiels sont la création de **valeur ajoutée** pour les producteurs, par la promotion des ventes des produits ou par une aide au financement d'études économiques pour des projets innovants. » En résumé, cette proposition demande de rassembler ces dispositions autour d'une reconnaissance cantonale définie.

C'est donc dans ce contexte que j'ai l'honneur de demander à ce qu'une étude soit menée en vue de la création d'un label « VAUD + » comme valeur ajoutée à toute production alimentaire répondant au critère requis sur notre sol.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Claire Attinger Doepper
et 35 cosignataires*

Développement

Mme Claire Attinger Doepper (SOC) : — De plus en plus, comme consommateurs, nous nous trouvons face à des produits dont nous ne savons pas bien d'où ils viennent ni comment ni où ils ont été cultivés. Preuve en sont les nombreux scandales de ces dernières années — la vache folle, les porcheries, etc. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus intéressés par les produits locaux, les spécialités et produits du terroir, car le lien avec le producteur et les produits de proximité nous rassure.

Mon postulat s'intéresse à la fois aux consommateurs que nous sommes et aux moyens d'être rassurés sur la qualité et la provenance des produits que nous consommons. Le lien avec le producteur de proximité permettrait de répondre, en partie, à nos préoccupations. Mon postulat s'intéresse aussi aux agriculteurs et agricultrices et à la manière de valoriser leurs produits en créant des filières locales de transformation et d'approvisionnement. L'impact touristique et économique d'un nouveau créneau réunissant différents produits locaux pourrait également être avantageux pour notre région.

La création d'un label vaudois pourrait réunir ces différentes préoccupations. En effet, si la qualité de certaines exploitations a été récemment dénoncée, l'assurance d'une qualité de produits légitimée par un label bénéficierait à chaque acteur de la chaîne alimentaire. Créer une marque de garantie, c'est aussi identifier les produits de qualité issus de notre agriculture. Elle peut concerner tous les produits agricoles, à chacune des étapes de leur transformation : du champ à l'assiette, depuis l'entreprise de production, de transformation et de distribution.

Dans ce contexte, je vous demande de soutenir le présent postulat et de le renvoyer en commission pour étudier la possibilité d'apposer une valeur ajoutée à toute production alimentaire répondant aux critères requis, sur notre sol.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.